

B.C

114035

Ministère de l'Education nationale

BULLETIN D'INFORMATIONS
DE LA
DIRECTION DES BIBLIOTHEQUES DE FRANCE

Mensuel
3^{ème} année, n° 1
Janvier 1954

1954



PARIS
Direction des Bibliothèques de France
55, rue Saint-Dominique (VII^{ème})

B. Inf. Dir. Bibl. France. 2e ann. N° 1 pp. 1- 27 Paris, I-1954.



M. Eugène Maury, bibliothécaire à la Bibliothèque municipale de Bar-sur-Aube de 1905 à 1951, est décédé le 20 janvier 1954.

B U D G E T

La loi n° 53-1337 du 31 décembre 1953 porte ouverture de crédits prévisionnels sur l'exercice 1954 au titre du Ministère de l'Education nationale (J.O. n° 3, 4-5 janvier 1954, p. 252).

Le décret n° 53-1344 du 31 décembre 1953 porte répartition par service et par chapitre des crédits prévisionnels ouverts par la loi n° 53-1337 du 31 décembre 1953 et applicables aux dépenses du budget de l'Education nationale pour les mois de janvier et février 1954 (J.O. n° 3, 4-5 janvier 1954, pp. 269-273).

C O N C O U R S e t E X A M E N S

Concours pour le recrutement de bibliothécaires

Un arrêté en date du 30 décembre 1953 a fixé la liste d'admission définitive au concours ouvert le 1er décembre 1953 pour le recrutement de cinq bibliothécaires (J.O. n° 14, 18-19 janvier 1954, p. 702).

Concours pour le recrutement de sous-bibliothécaires

Un arrêté du 16 décembre 1953 a fixé la liste d'admission définitive au concours pour le recrutement de sous-bibliothécaires (1) ouvert le 16 novembre 1953 (J.O. n° 8, 11-12 janvier 1954, p. 461).

Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire

Un rectificatif à l'arrêté fixant la liste des candidats admis au certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire (2) a été publié au Journal officiel n° 10 du 14 janvier 1954, p. 560).

T R A V A U X e t E Q U I P E M E N T

Note sommaire sur un nouveau type de fichier

Depuis quelque temps déjà des bibliothèques parisiennes utilisent

.....

(1) Voir : B. Inf. Dir. Bibl. France, 2ème année, n° 11, novembre 1953, p. 202.

(2) Voir : B. Inf. Dir. Bibl. France, 2ème année, n° 12, décembre 1953, p. 222.

des fichiers rotatifs dont certains sont à la disposition du public (Bibliothèque de la Faculté de médecine) et dont les autres ne servent qu'au personnel. A titre d'information et pour répondre à certaines demandes, nous croyons utile de donner à leur sujet les renseignements suivants :

La Société qui exploite en France le brevet de ces fichiers rotatifs a mis en vente plusieurs modèles. Nous en citerons trois :

- Le "rolling" comportant essentiellement un tambour pivotant librement sur un axe. Sur les bords extérieurs de ce tambour sont ménagées de petites cases destinées à recevoir les fiches ; une courroie sans fin maintient celles-ci sur les 3/4 du parcours qu'elles ont à effectuer. Cette courroie est assez étroite pour permettre l'utilisation de "fiches-guides" ou de cavaliers de signalisation (à condition que ceux-ci ne se trouvent pas dans la partie centrale de la fiche, la courroie retenant les fiches par la partie centrale de leur bord supérieur sur 3 ou 4 cm). Dans un tel fichier, les fiches ne peuvent être "tringlées". Plusieurs "rolling" sont utilisés par le Service des échanges internationaux à la Bibliothèque nationale et à la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris. ||?

- Le "sipan" dont la roue, comme son nom l'indique, a une forme hexagonale, chaque pan correspondant en quelque sorte à un tiroir dans lequel quelques centaines de fiches peuvent prendre place et être "tringlées". Les tringles ne peuvent être ôtées qu'en rabattant un volet maintenu fermé à l'aide d'une serrure. Ce modèle a été conçu pour des services publics, on en trouvera plusieurs spécimens dans la grande salle de lecture de la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris. ||

- Le "spinner" dont la roue est munie en son centre d'une sorte de rail grâce auquel sont retenues des fiches munies d'une encoche correspondant aux dimensions du rail. La fiche que l'on a à consulter ou sur laquelle on veut porter des indications se trouve dans une position horizontale, celles qui la précèdent étant retenues par un petit bras de métal. Une pédale de débrayage libère le tambour et permet de consulter d'autres fiches. Dans un tel fichier rotatif, les fiches doivent être d'un format relativement grand (142 x 200 par exemple) et d'une certaine résistance, chaque fiche n'étant retenue que par son bord inférieur encoché et la rotation du tambour entraînant continuellement des frottements entre chacune d'elles. La Bibliothèque de la Sorbonne possède un "spinner".

Sans vouloir entrer dans le détail des avantages et inconvénients propres à chacun de ces types de fichiers, nous pouvons faire à leur propos les constatations suivantes :

1°) Pour l'utilisateur de ces fichiers, les fiches se trouvent toujours à la même hauteur de présentation, ce qui réduit au minimum les mouvements à faire pour consulter un assez grand nombre de fiches. Il suffit de faire tourner le tambour. Précisons toutefois que si les cases ou les "pans" du

.....

tambour ne sont pas chargés d'un nombre sensiblement égal de fiches, il devient plus difficile de le faire tourner et de le maintenir dans une position qui ne correspondrait pas à un équilibre des forces.

2°) Une seule personne placée devant un, deux ou trois "rolling" par exemple peut avoir sous la main et tout en restant assises jusqu'à 75.000 fiches de format international 125 x 75. Un plateau adapté à chacun de ces meubles rend possible des recherches avec prises de notes ou (cas du "rolling") inscriptions sur les fiches elles-mêmes.

3°) La surface occupée par les fiches consultables, soit environ 1/5ème ou 1/6ème du bord extérieur du tambour, étant relativement étroite, son éclairage est facile à assurer, qu'il s'agisse de lumière naturelle ou artificielle.

Quoi qu'il en soit, il est difficile en présence d'une expérience encore très récente d'utilisation de ces fichiers de dire si leur emploi doit être généralisé. Les fichiers du type "rolling" semblent être appréciés par le personnel des bibliothèques qui l'utilise à l'usage intérieur. En revanche, il est permis de formuler, au moins jusqu'à plus ample information, quelques réserves sur l'utilisation du type "sipan" dans des salles de catalogue ou de lecture ouvertes au public, notamment dans des bibliothèques très fréquentées et où les lecteurs risqueraient d'attendre relativement longtemps avant de pouvoir faire une recherche au catalogue, les 5/6ème des fiches restant toujours inaccessibles à un moment donné.

A C C R O I S S E M E N T des bibliothèques

Bibliothèque nationale

La Bibliothèque nationale vient d'acquérir, par l'exercice de son droit de préemption, le 16 décembre 1953, à la vente des livres et manuscrits d'André Hachette, un admirable manuscrit de L'Histoire de la guerre de Troie en français, écrit vers 1500 pour Aymar de Poitiers. De celui-ci le manuscrit passa à sa petite fille, Diane, puis, par une suite d'héritages, d'acquisitions et de dons, à Séguier et enfin à l'abbaye de Saint-Germain des prés. En 1791, après l'incendie qui provoqua la dispersion d'un certain nombre de livres et de manuscrits chez les habitants du quartier, il se retrouva entre les mains d'un attaché de l'ambassade de Russie, Pierre Doubrowsky qui en fit don à sa souveraine. C'est ainsi qu'il entra dans les collections du Musée de l'Ermitage dont il ne devait sortir qu'en 1933 quand il fut mis en vente une première fois et acquis par M. André Hachette.

L'Histoire de la guerre de Troie est décoré de seize grandes peintures (52 x 34 cm) et de cinquante-cinq petites par François Colombe, le fils de Jean, chef de l'école de Bourges, et le neveu de Michel Colombe. Chose

.....